

Grille de comportements - Maternelle à 6e année

Code de conduite en action



M à 6	Salle de classe	Corridors, toilettes et entrée	À l'extérieur: récréations et autres occasions	Gymnase et théâtre	Pendant l'heure du dîner	Autobus scolaire
Soyez respectueux	- Lève la main avant de prendre la parole. - Écoute la personne qui parle. - Écoute son enseignant et les adultes à l'école. - Circule avec permission. - Garde ses mains pour soi (respect de la bulle des autres).	- Marche dans l'école. - Chuchote au lieu de parler. - Respecte les autres dans la salle de bain. - Demande la permission pour aller à la toilette. - Attend son tour à la fontaine d'eau et aux toilettes. - Garde ses mains pour soi (respect de la bulle des autres).	- Prend son rang aussitôt que la cloche sonne. - Parle poliment aux autres. - Partage et attend son tour. - Garde ses mains pour soi (respect de la bulle des autres).	- Respecte le règlement qui interdit de manger ou boire. - Jette ses déchets et vérifie que rien ne traîne. - Est amical avec les autres.	- Écoute l'enseignant et les élèves qui surveillent. - Mange son dîner. - Est aimable.	- Respecte les surveillants dans l'autobus et la conductrice.
Soyez responsables	- Parle en français. - Fait toujours de son mieux et donne son maximum. - Est préparé avec son matériel pour le cours. - Garde son pupitre propre.	- Parle en français. - Demande la permission pour aller à la salle de bain. - Essuie ses pieds. - Garde son casier en bon état.	- Parle en français. - S'habille en fonction de la température. - Change ses chaussures et ses bottes. - Joue dans l'espace désigné. - Prend soin de l'équipement sportif (ballon). - Signale les problèmes.	- Parle en français. - Avoir sa tenue avant le début du cours (espadrilles, chandail à manches courtes et culotte courte). - Se retire de l'activité lorsqu'il perd le contrôle de ses émotions. - Prend soin du matériel du gymnase.	- Parle en français. - Jette ses déchets dans la poubelle et nettoie sa place.	- Prévient un surveillant quand il voit un comportement inapproprié.
Soyez prudents	- Utilise son matériel et le matériel de l'école avec précaution. - Marche dans la classe. - Attends son tour. - Porte ses souliers d'intérieur et les attache.	- Marche en tout temps. - Lave ses mains après avoir été à la toilette. - Porte toujours des souliers. - Évite de rester dans le corridor, les toilettes et l'entrée.	- Utilise le matériel et les jeux avec précaution. - Fais attention aux autres et est prudent aussi pour lui-même.	- Marche en tout temps. - Reste à sa place. - Est calme.	- Reste bien assis en mangeant et parle doucement.	- Reste à sa place. - Est calme.

* Cette grille des comportements est inspirée du livre *La pyramide des interventions sur le comportement* de Tom Hierck, Charlie Coleman et Chris Weber

Le code de conduite et de sécurité balisent la vie de tous les jours des élèves et du personnel de l'École Le Ruisseau. Évidemment, toutes les situations ne peuvent être décrites. Il faut se rappeler que la valeur principale de ce code est le respect : respect de soi et des autres.

L'extrait suivant du *School Act* résume les attentes provinciales envers chaque élève :

Article 12. L'élève devra manifester un comportement qui obéit au code de conduite suivant :

- Faire preuve de diligence dans la poursuite de ses études;
- Fréquenter l'école régulièrement et être ponctuel;
- Coopérer pleinement avec toute personne autorisée par le conseil scolaire à fournir des programmes éducatifs ou tout autre service;
- Se soumettre aux règlements de l'école.

Manquements majeurs

Tout manquement majeur mènera l'élève directement à un niveau supérieur du processus disciplinaire. Selon le cas, la police pourrait être impliquée. Voici une liste d'exemples de manquements majeurs :

● Harcèlement	 Voler, taxer un autre élève	 Intimidation
● Vandalisme	 Impolitesse envers un membre du personnel	 Gestes ou paroles à caractère sexuel.
● Menaces ou utiliser un objet menaçant.	 Quitter l'école sans permission	 Agression, bagarre (voies de fait)
● Consommation, vente, possession ou être sous les effets de la drogue ou de l'alcool.	 Refus d'obéir à une personne en autorité (refuser les conséquences).	 Nuire gravement à soi ou à d'autres avec un appareil numérique ou d'une quelconque façon.

Les élèves démontrant un comportement inapproprié peuvent se voir contraints à une ou plusieurs conséquences suivantes, selon la gravité, la fréquence et/ou la nature du comportement :

- Avertissement
- Devoir supplémentaire
- Envoi au bureau de la direction
- Retrait de privilèges
- Retrait de la classe/cours
- Appels et/ou rencontres avec les parents
- Détention (Retenue pendant la récréation, le dîner ou après l'école)
- Suspension (un cours, une journée, une semaine ou dix jours)
- Plan de redressement du comportement
- Placement dans un milieu d'apprentissage alternatif
- Recommandation d'expulsion de l'école
- Référence à d'autres agences de services sociaux
- Contact avec la police

Grille de comportements - 7e à 12e année

Code de conduite en action



7 à 12	Périodes et locaux d'enseignement	À l'extérieur des périodes d'enseignement
Respect	- Laisse parler l'enseignant et attend son tour de parole. - Coopère pleinement avec les adultes. - Modifie son habillement lorsque demandé par un adulte. - Circule avec permission. - Prend soin de l'école et du matériel qui s'y trouve. - Garde l'environnement de la classe propre et dénué de tout matériel inutile. - Garde ses appareils électroniques à la vue de l'enseignant. - Utilise ses appareils électronique et l'Internet avec la permission, et pour le cours seulement. - Utilise le WI-FI de l'école (AVAN-FrancoSud) pour accéder à l'Internet.	- Utilise un langage approprié en toutes circonstances. - Coopère pleinement avec les adultes. - Modifie son habillement lorsque demandé par un adulte. - Jette les déchets, nettoie derrière soi, entretient un environnement propre. - Est conscient des besoins et des préoccupations des autres. - Respecte la propriété des autres. - Cesse ses activités et se lève pendant l'hymne national. - Utilise le WI-FI de l'école (AVAN-FrancoSud) pour accéder à l'Internet.
Effort	- Est ponctuel, présent et prêt au travail à chacun des cours. - Remet des travaux et devoirs complets et à échéance. - S'engage dans son apprentissage en posant des questions et en contribuant aux leçons (répond aux questions, lit à haute voix, partage ses idées, etc.). - Travail du début à la fin du cours. - Utilise l'Internet pour apprendre et s'améliorer.	- Garde son matériel bien rangé et propre (ordinateur, casier, bureau, classe...). - Prépare ses effets pour l'activité suivante. - Remet les feuilles ou documents à faire signer à temps.
Attitude	- Est positif dans ses gestes et paroles. - A un comportement sécuritaire pour lui-même, pour les autres et pour le matériel de l'école. - Agit de manière pacifique. - Utilise l'Internet de manière sécuritaire de manière à trouver de l'information liée au cours.	- Communique en français. - Utilise les règles de politesse civile (bonjour, merci, s'il te plaît...). - Marche dans l'école. - A un comportement sécuritaire pour lui-même, les autres et le matériel de l'école. - Traite les autres de manière juste. - Utilise Internet de manière à respecter sa propre identité et celle des autres.
Leadership	- Participe aux discussions de groupe. - Partage ses impressions et ses commentaires positifs. - Recherche et communique des solutions plutôt que les problèmes. - Fais preuve d'initiative.	- Est conscient d'être un modèle pour les autres. - Aide les autres lorsqu'ils sont en difficulté. - Cherche des solutions pour apaiser les conflits. - Inclut les autres dans les conversations et les activités.

*Cette grille des comportements est inspirée du livre *La pyramide des interventions sur le comportement* de Tom Hierck, Charlie Coleman et Chris Weber

Le code de conduite et de sécurité balisent la vie de tous les jours des élèves et du personnel de l'École Le Ruisseau. Évidemment, toutes les situations ne peuvent être décrites. Il faut se rappeler que la valeur principale de ce code est le respect : respect de soi et des autres.

L'extrait suivant du *School Act* résume les attentes provinciales envers chaque élève :

Article 12. L'élève devra manifester un comportement qui obéit au code de conduite suivant :

- Faire preuve de diligence dans la poursuite de ses études;
- Fréquenter l'école régulièrement et être ponctuel;
- Coopérer pleinement avec toute personne autorisée par le conseil scolaire à fournir des programmes éducatifs ou tout autre service;
- Se soumettre aux règlements de l'école.

Manquements majeurs

Tout manquement majeur mènera l'élève directement à un niveau supérieur du processus disciplinaire. Selon le cas, la police pourrait être impliquée. Voici une liste d'exemples de manquements majeurs :

- | | | |
|--|--|---|
| ● Harcèlement |  Voler, taxer un autre élève |  Intimidation |
| ● Vandalisme |  Impolitesse envers un membre du personnel |  Gestes ou paroles à caractère sexuel. |
| ● Menaces ou utiliser un objet menaçant. |  Quitter l'école sans permission |  Agression, bagarre (voies de fait) |
| ● Consommation, vente, possession ou être sous les effets de la drogue ou de l'alcool. |  Refus d'obéir à une personne en autorité (refuser les conséquences). |  Nuire gravement à soi ou à d'autres avec un appareil numérique ou d'une quelconque façon. |

Les élèves démontrant un comportement inapproprié peuvent se voir contraints à une ou plusieurs conséquences suivantes, selon la gravité, la fréquence et/ou la nature du comportement :

- Avertissement
- Temps de travail supplémentaire
- Envoi au bureau de la direction
- Retrait de privilèges
- Retrait de la classe/cours
- Appels et/ou rencontres avec les parents
- Détention (Retenue pendant la récréation, le dîner ou après l'école)
- Suspension (un cours, une journée, une semaine ou dix jours)
- Plan de redressement du comportement
- Placement dans un milieu d'apprentissage alternatif
- Recommandation d'expulsion de l'école
- Référence à d'autres agences de services sociaux
- Contact avec la police